

# **Les Plans d'accessibilité de la Ville d'Ottawa et les lois provinciales et fédérales : Mise à jour de 2025**

## **(Rapport à l'intention des résidents)**

### Introduction

Voici la première mise à jour annuelle du nouveau Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa (PAMVO) 2025-2029. Pour mettre au point ce plan, le Bureau de l'accessibilité a consulté massivement les personnes en situation de handicap, les soignants, les organisations, le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) et les membres du public.

Il s'agit aussi de la première mise à jour annuelle du nouveau Plan d'accessibilité d'OC Transpo 2024-2026, qui constitue une obligation prévue dans la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA). Le lecteur peut consulter, dans la section Initiatives de transport du présent rapport, la liste des mises à jour se rapportant aux initiatives liées aux transports en commun.

La Ville entend respecter les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et de la LCA. Elle travaille de concert avec les personnes en situation de handicap, de même qu'avec les résidents, les employés et les visiteurs pour faire d'Ottawa une ville accessible pour toutes et pour tous. Le présent rapport décrit dans leurs grandes lignes les efforts consacrés par la Ville à la réalisation de ces objectifs durant l'année écoulée.

### Conformité à la LAPHO

La Ville doit soumettre tous les deux ans au gouvernement provincial un rapport sur la conformité de l'accessibilité. Le prochain rapport doit être déposé le 31 décembre 2025. Le Conseil municipal prend chaque année connaissance d'un compte rendu sur la conformité dans les rapports sur la mise à jour du PAMVO.

En 2024, la Ville a répondu à toutes les exigences de la LAPHO, sauf pour ce qui est de ses sites Web et de son contenu sur le Web, ainsi que de certains éléments de notre environnement bâti en ce qui concerne les passages pour piétons. Elle continue de

veiller à ce que ses sites Web, son contenu sur le Web et ses applications Web soient plus utilisables pour tous les résidents. Le personnel tâche aussi de corriger les problèmes liés à l'accessibilité de l'environnement bâti en ajoutant les fonctions voulues afin de veiller à ce que nos passages pour piétons soient accessibles à toutes et à tous.

## Traits dominants de 2024

### **Comité consultatif sur l'accessibilité**

Le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) est un comité qu'il faut mettre sur pied en vertu de la LAPHO et qui donne, au Conseil municipal et au personnel, des lignes de conduite sur les problèmes d'accessibilité touchant les personnes en situation de handicap et les personnes âgées à Ottawa. En 2024, le CCA a mené des consultations sur environ 22 projets à l'occasion des huit assemblées programmées à intervalles réguliers, en plus des centaines de projets d'infrastructures planifiés et présentés au Comité pour l'année à sa réunion annuelle sur l'obligation de consulter.

Voici les projets à signaler :

- Transition avec les portes à bouton-poussoir pour les opérations de l'O-Train.
- Phase 1 (Centre d'événements) et conception de l'accessibilité des gradins du côté nord du projet Lansdowne 2.0.
- Projet pilote de trottinette électronique.
- Consultations sur le Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa.

### **Travailler avec la collectivité**

La consultation des personnes en situation de handicap a constitué l'objectif essentiel de l'élaboration du PAMVO 2025-2029. En 2024, le Bureau de l'accessibilité (BA) a continué de consulter de nombreux groupes de la communauté des personnes en situation de handicap, dont les personnes non voyantes ou malvoyantes, les personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes et l'Ottawa Disability Coalition. Pendant ces réunions, qui se sont déroulées en virtuel ou en présentiel dans différents établissements de tout le territoire de la Ville, le personnel a répondu aux questions et a pris connaissance des commentaires sur les immeubles, les programmes et les services de la Ville. Ces réunions permettent aussi de porter à la connaissance du personnel de la Ville les tendances et les faits nouveaux, ce qui permet d'établir les priorités.

Le BA a aussi pris connaissance des nombreuses plaintes, questions et commentaires liés à l'accessibilité et soumis par les résidents aux membres du personnel du BA. La Ville fait un suivi de ces communications et les achemine comme il se doit aux secteurs d'activité compétents. Même si la Ville n'a pas le pouvoir d'assurer la conformité de l'accessibilité des entreprises privées, le BA met tout en œuvre pour donner aux entreprises de l'information sur leurs obligations provinciales, en les encourageant à s'en acquitter dans l'intérêt de toutes et de tous.

Le BA continuera de travailler de concert avec le CCA, les partenaires de la communauté des personnes en situation de handicap et les résidents pour veiller à ce qu'on prenne connaissance des commentaires liés à l'accessibilité et qu'on y donne suite comme il se doit.

## **Partenariats**

La Ville noue aussi des partenariats avec les organismes de l'accessibilité de l'Ontario, du Canada et de partout ailleurs dans le monde pour travailler à des projets qui se rapportent aux personnes en situation de handicap. Font partie des organismes partenaires, l'Ontario Network of Accessibility Professionals (ONAP), le Réseau canadien d'accessibilité (RCA) et l'International Association of Accessibility Professionals (IAAP).

## **Événements**

La Ville a tenu en 2024 quatre événements liés à l'accessibilité : un événement virtuel consacré à la préparation aux cas d'urgence en février, la Journée annuelle de l'accessibilité en mai, l'initiative Treat Accessibility pour l'Halloween en octobre et la première cérémonie de lever du drapeau pour la Journée internationale des personnes handicapées en décembre.

En février 2024, le personnel a organisé une séance d'information publique et une discussion en virtuel sur la planification des mesures d'urgence pour les personnes en situation de handicap. Il a offert aux participants de l'information et des ressources en mettant l'accent sur les principales considérations dans la planification des mesures d'urgence à l'intention des personnes handicapées.

Pour la Journée annuelle de l'accessibilité 2024 à Ottawa, nous avons repris la formule de l'événement en présentiel à l'hôtel de ville et mis à l'honneur les mots d'introduction du maire, de la directrice municipale, des conseillers municipaux et du personnel de la Ville, en plus d'inviter un conférencier d'honneur.

À l'occasion de l'événement Friandises ou bêtises avec le maire, la Ville a travaillé en partenariat avec Treat Accessibly afin de veiller à ce que l'Halloween une fête accessible et inclusif pour toutes et pour tous. Nous avons distribué de petites gâteries non alimentaires, tracé les lignes des entrées accessibles, réduit les niveaux sonores et amoindri les effets de l'éclairage.

Enfin, pour souligner la Journée internationale des personnes handicapées, on a hissé pour la première fois à Ottawa le drapeau des Droits des personnes handicapées. Cet événement a permis de souligner les réalisations et les apports des personnes en situation de handicap, en reconnaissant qu'il y a encore du travail à accomplir pour réaliser la vision commune d'une ville accessible pour toutes et pour tous, en plus de la volonté et les progrès accomplis par la Ville d'Ottawa dans la réalisation de cet objectif.

## **Initiatives de conception des lieux publics**

Le projet de la succursale principale de la Bibliothèque Ādisōke a accompli d'énormes progrès en 2024. On a achevé l'emblématique structure de la toiture du bâtiment, en plus d'installer toutes les fenêtres de verre. On a aussi accompli d'importants progrès dans les travaux de construction, dont l'isolation, le pare-vapeur et le pare-air, ainsi que les ouvrages de pierre. À l'intérieur du bâtiment, on a installé des échafaudages pour terminer l'installation du vitrage intérieur, ainsi qu'une grande partie des ouvrages de menuiserie; les travaux de plomberie, d'électricité et de mécanique vont bon train.

Les travaux de réaménagement et de modernisation des installations ont été réalisés pour améliorer l'accessibilité des autres succursales existantes de la Bibliothèque en 2024, dont une salle de toilettes accessible avec table à langer pour les adultes dans la succursale de Stittsville, la modernisation des ascenseurs dans les succursales de Nepean Centrepointe et Rideau, ainsi que d'autres travaux de modernisation liés à l'accessibilité de la succursale d'Alta Vista.

La Ville a aussi la ferme volonté d'améliorer l'accessibilité du domaine public municipal et mène à intervalles réguliers, chaque année, des projets destinés à moderniser les infrastructures vieillissantes pour répondre aux normes actuelles. En 2024, la Direction générale des travaux publics a installé 11 nouveaux passages pour piétons un peu partout sur le territoire de la Ville, afin de permettre à tous les piétons vulnérables, dont les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants, de traverser la chaussée en toute sécurité aux endroits où il n'y avait pas de passage piétonnier.

## Initiatives de transport

Cette année, nous avons rédigé la version provisoire du premier Plan d'accessibilité d'OC Transpo, obligatoire en vertu de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA de 2019). Avant cette année, les Services de transport en commun avaient et ont toujours la volonté de rester fidèles à l'esprit et à l'intention de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). OC Transpo continuera de déposer des comptes rendus dans le cadre du Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa ainsi que de ce nouveau plan. Le lecteur peut consulter, dans la pièce 3, le Plan d'accessibilité d'OC Transpo.

Pour donner suite à une directive du Conseil municipal, le personnel d'OC Transpo se penchera sur des options permettant d'améliorer les réservations de Para Transpo, dont celles qui sont faites pour le jour même. Cette question est liée au Projet pilote du service de transport en commun sur demande qui s'est déroulé en 2024. Le personnel sait que les usagers de Para Transpo s'en remettent à ce service pour leurs activités essentielles, leurs rendez-vous médicaux et leur emploi; c'est pourquoi l'amélioration de la disponibilité des réservations faites pour le jour même permettrait d'améliorer leur autonomie et la qualité du service.

Les Lignes 2 et 4, mises en service en janvier 2025, ont été conçues pour respecter les normes de l'accessibilité. Voici certaines fonctions des stations qui améliorent l'accessibilité :

- les ascenseurs doubles dans les stations dotés d'ascenseurs;
- les rampes et les sentiers polyvalents pour promouvoir l'accessibilité dans les stations sans ascenseur;
- les bandes d'avertissement podotactiles et les barrières séparant les voitures;
- les panneaux indicateurs en noir et blanc dans l'ensemble des stations;
- les panneaux indicateurs en braille indiquant l'orientation des trains;
- les messages audio diffusés sur les quais;
- les bandes podotactiles d'orientation traçant un itinéraire sur le sol.

Font partie des fonctions de l'O-Train qui améliorent l'accessibilité :

- les zones de sièges partageables;
- l'embarquement au niveau du quai;
- l'intérieur spacieux pour faciliter les déplacements;
- les couleurs très visibles sur les barres de préemption, les poignées et les colonnes d'appui;

- l'information diffusée dans les voitures, dont les messages audiovisuels bilingues;
- les tonalités audibles et les indicateurs visuels pour faire savoir que les portes du train s'ouvrent et se referment.

## **Initiatives d'information et de communication**

Pour veiller à ce que les résidents et les abonnés soient au courant de toutes les questions liées à l'accessibilité à Ottawa, le Bureau de l'accessibilité publie chaque mois l'infolettre « *Pleins feux sur l'accessibilité* ». En 2024, il a publié 13 numéros de cette infolettre, pour un total de 45 articles, dont l'information sur les services, les événements, les programmes et les initiatives de la Ville. Publiée en français et en anglais, cette infolettre réunissait un total de 5 431 abonnés en date de décembre 2024. La promotion de l'événement consacré à la planification des mesures d'urgence pour les personnes en situation de handicap, les mises au point du Comité consultatif sur l'accessibilité et les activités de consultation sont des exemples d'articles publiés dans cette infolettre. Le Bureau diffuse aussi, à l'intention du public, des numéros hors série se rapportant aux événements importants ou aux situations d'urgence, par exemple à propos des ressources par temps de chaleur extrême.

La Direction générale des loisirs, de la culture et des installations a amélioré l'accessibilité de ses formulaires de demande dans l'année écoulée. L'Unité du soutien au financement culturel s'est consacrée à la mise au point d'un système de gestion des subventions accessible en ligne, qui prévoit des comptes rendus continuels sur les programmes, ainsi que la mise au point de ressources permettant aux demandeurs de mieux se retrouver dans le système. En 2024, la Direction générale a mis en œuvre des formulaires en ligne accessibles pour le Programme de bancs commémoratifs et le Programme de noms commémoratifs.

## **Initiatives de promotion de l'emploi**

On continue d'encourager tous les membres du personnel, y compris les nouveaux venus, à répondre au questionnaire *Comptez-moi!*, géré par l'Équipe de l'équité. Au 31 décembre 2024, 78 % des membres du personnel permanents avaient répondu à ce questionnaire. En décembre 2023, 22 % des employés s'étaient identifiés comme personnes en situation de handicap, contre 20,8 % en décembre 2024. Cette baisse de la représentation déclarée peut s'expliquer par la diminution de la participation au questionnaire par rapport à l'année précédente; elle se rapproche toutefois de la représentation proportionnelle des personnes en situation de handicap dans l'ensemble du personnel. De plus, en date de décembre 2024, 11,5 % des gestionnaires

s'identifiaient comme des personnes en situation de handicap, ce qui représente une augmentation de la représentation par rapport à 9,8 % en 2023.

La Ville entend donner au personnel une formation pour réduire les obstacles attitudinaux. Durant l'année, elle a animé 17 séances de formation sur la sensibilisation aux préjugés à l'intention des employés et sept séances pour les dirigeants. Elle a aussi offert quatre séances sur le thème « Apprendre à ma façon » : ce cours est pensé pour permettre aux participants de mieux comprendre la neurodiversité et les différents types de troubles d'apprentissage pour permettre d'apporter des changements au milieu de travail afin d'accueillir un effectif neurodivers.

Afin de mieux faire connaître la Ville comme employeur inclusif, le personnel des Services des ressources humaines (SRH) a participé toute l'année à différents salons de l'emploi destinés aux candidats en situation de handicap. Dans le cadre de ces efforts, les SRH ont pris part à 11 activités de rayonnement et salons professionnels et ont animé 28 exposés présentés à différentes écoles et organisations. Ils ont entre autres participé au salon Accessible Spring Career Fair, présenté par la Coopérative du Collège Algonquin et le Centre de ressources professionnelles en partenariat avec le Centre de l'apprentissage accessible, ainsi qu'à un événement organisé par l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes.

La Ville a aussi commencé à collaborer avec l'organisation VivreTravaillerJouer (VTJ), qui aide les personnes qui font partie du spectre de l'autisme à avoir accès à des emplois épanouissants. Le Bureau de l'accessibilité, l'organisme VTJ, les SRH et la Direction générale des services sociaux et communautaires se sont réunis pour lancer le processus du recrutement collaboratif et inclusif. Des réunions initiales ont aussi eu lieu avec différents gestionnaires d'embauche, la Bibliothèque publique d'Ottawa et le personnel du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) pour nouer des liens avec les représentants syndicaux afin de mieux promouvoir les pratiques du recrutement collaboratif et inclusif.

## **Initiatives du service à la clientèle**

Le personnel continue d'offrir des services accessibles permettant d'épauler les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, dont le Programme Snow-Go et le Programme d'aide Snow-Go. En 2024, la somme de 147 565 \$ a été versée à neuf organismes pour leur permettre d'offrir aux résidents des services de déneigement.

Afin d'améliorer l'accessibilité à l'intention des délégations publiques et la participation générale aux réunions du Comité permanent et du Conseil municipal, nous avons installé de nouveaux biens d'équipement dans la salle Andrew-S.-Haydon (salle du Conseil) à la fin de 2024, en plus d'actualiser complètement les systèmes audiovisuels pour améliorer la qualité et le son dans cette salle. Nous avons aussi installé des boucles auditives à l'intention des personnes qui portent des prothèses auditives ou des implants cochléaires.

Enfin, durant toute l'année 2024, le personnel a continué d'évaluer et de réviser les options de la programmation des loisirs afin de hausser la participation des personnes en situation de handicap. Il a entre autres augmenté le nombre de mentors dans les camps estivaux de loisirs inclusifs pour mieux s'adapter à l'augmentation du nombre de participants en situation de handicap dans ces camps, en plus de lancer des cours privés de natation dans le cadre des loisirs inclusifs à l'intention des enfants qui ne peuvent pas participer aux cours offerts sous leurs formes existantes. Nous continuerons d'offrir ces deux activités en 2025.

## Conclusion

La Ville continue de travailler de concert avec son personnel et ses partenaires, dont les personnes en situation de handicap et les organismes communautaires, pour faire d'Ottawa une ville plus accessible pour toutes et pour tous.

Bien qu'il y ait encore beaucoup de travail à accomplir, la Ville entend continuer de jouer le rôle de figure de proue dans l'accessibilité en partageant des ressources et des connaissances, tout en prêtant une oreille attentive à ses partenaires et aux résidents afin de tirer parti de leur expérience.